

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**Atelier de campagne de sensibilisation sur le Programme
Economique Régional (PER) de l'UEMOA.**

Bamako, 10 & 11 août 2015

Compte rendu

Août 2015

Introduction

L'an 2015, les 10 et 11 août, s'est tenu dans la salle de conférence de la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement, l'atelier de sensibilisation sur le Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA annonçant le début d'une campagne nationale sur le sujet. Les travaux étaient présidés par M. Cherif Hamidou BA, Directeur National Adjoint de la Planification du Développement en présence de monsieur CAMARA Daouda, Vice- Président de la Cellule National de Suivi du PER (CNS PER-Mali).

La liste nominative des participants est jointe en annexe.

Dans ses propos de bienvenue, le Président de séance a remercié les participants pour l'intérêt accordé au thème et le Ministère en charge de l'Équipement pour avoir accepté d'abriter les travaux et enfin, décliné l'ordre du jour de l'atelier. L'objectif de l'atelier, dira t- il, est d'améliorer le niveau de compréhension des parties prenantes sur le Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA.

1. Déroulement des travaux.

Les participants ont adopté l'agenda de l'atelier et mis en place le bureau ci-après :

Président : Chérif Hamidou BA - DNP

Rapporteurs : Amadou DIARRA- DNP

Sidiki BOIRE- DNP

1.1. Communications.

Huit (8) communications ont été faites. Il s'agit de :

1.1.1. Communication n°1. « Le Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA : présentation générale (PER 1 & 2) », développé par **Monsieur Abdoulaye Aly DIALLO**, Secrétaire permanent de la CNS-PER Mali.

Dans son exposé, il a fait cas de la vision, la stratégie et les axes qui sous-tendent le Programme. Le Secrétaire permanent a aussi abordé les actions engagées en vue de l'élaboration & la diffusion du PER et fait une analyse succincte de son dispositif et cadre institutionnel avant de passer en revue les mécanismes et principes de mobilisation des ressources du Programme.

Après ces premiers éléments d'état des lieux, Monsieur DIALLO s'est investi à faire un bilan assez détaillé de la mise en œuvre du PER 1 tout en mettant en relief les conclusions et recommandations issues de son évaluation à mi-parcours. Il a par la suite rappelé le processus d'élaboration, les projets retenus, les résultats attendus, les contraintes et préoccupations à prendre en considération, les critères d'éligibilité des projets, les mesures d'accompagnement, les documents techniques réalisés dans le cadre du PER 2. Une analyse des forces et des faiblesses du PER lui a permis de clore sa présentation.

En termes de préoccupations d'ordre général soulevées, l'accent a été mis sur :

- l'absence des médias à l'atelier afin de lui assurer une large audience ;
- la duplication de l'exercice dans les secteurs de planification.

En réponse à la première préoccupation, le présentateur, Secrétaire permanent de la CNS PER Mali à donner l'assurance d'impliquer les médias pour les exercices similaires prochains.

Pour la seconde préoccupation le président de séance, Directeur National Adjoint de la DNPD à rassurer les représentants des secteurs de planification pour son accompagnement.

1.1.2. Communication n°2. « *Diagnostic et perspectives socio-économiques dans le cadre de l'élaboration du PER 2 de l'UEMOA* », présenté par Monsieur Amadou DIARRA, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD).

Le présentateur a indiqué que l'élaboration du PER 2 s'est faite sur la base d'un examen socio-économique de l'espace UEMOA pour la période 2006-2010 (phase 1 du PER) d'une part et d'autre part à partir des perspectives 2012-2016 (phase 2 du PER) de l'Union. Pour dérouler son exposé, il a développé les points ci-après : (i) Contexte régional et international ; (ii) Rappel des politiques et mesures communautaires de l'UEMOA ; (iii) Réalisations économiques et sociales, et (iv) Perspectives socio-économiques. La conclusion générale stipulait de poursuivre la consolidation des acquis relatifs au PER 1 et de s'attaquer aux priorités de développement identifiées pour la deuxième phase du Programme (PER 2).

Préoccupations et suggestions soulevées :

- Faire une analyse de la structure de l'IDE par pays de l'Union
- Désagréger le PIB UNEMOA en PIB (indicateurs) pays membre à des fins de comparaison
- Les causes pour lesquelles les produits miniers, de l'élevage et de la pêche n'ont pas été cités nommément parmi les produits exportés par l'UEMOA
- La précision du taux idéal croissance démographique par rapport à la croissance économique,
- Les concepts de désarmement tarifaire interne et de droit d'accise

Aux questions majeures, le Communicateur a tenu à apporter les éléments de réponses suivantes

- Selon l'OCDE, on parle de l'IDE quand une entreprise étrangère détient plus de 10% du capital d'une entreprise nationale. Cette structuration n'est pas possible dans l'espace UEMOA car il est considéré comme un seul pays ;
- l'espace UEMOA a été considéré comme étant un seul et unique pays, alors la désagrégation des indicateurs par pays n'a pas été envisagée ;
- les produits miniers, de l'élevage et de la pêche sont communément cités comme produits de base/alimentaires;
- le rapport entre le lien optimal entre la croissance démographique et celle de l'économie reste un débat ;
- Les concepts de désarmement tarifaire interne et de droit d'accise, par rapport à l'Union douanière et par rapport à la politique de protection tarifaire d'un pays sont des droits de douane.

1.1.3. **Communication n°3. « Orientations et Stratégies du Programme Economique Régional (PER) de l'EUMOA 2012-2016 »**, présenté par **Monsieur Sidiki BOIRE**, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd).

Il a indiqué que des analyses ont été réalisées dans le but d'appuyer les réflexions sur l'orientation stratégique à donner au PER II. Sa communication s'articulait autour des points suivants: (i) Priorités des institutions; et (ii) Priorités des Etats pour le PER 2010- 2016; (iii) Orientations pour le PER 2012- 2016; (iv) Les enjeux de mise en œuvre; (v) Stratégies pour le PER 2012- 2016. La conclusion indiquait que le Programme Economique Régional restera lettre morte sans un cadre d'intervention suffisamment opérationnel avec des mécanismes de suivi et de reddition de compte clairement définis.

En termes de préoccupations d'ordre général, l'on peut noter :

- la stratégie de mise en cohérence des différentes stratégies des différents Etats de l'Union

- la précision du nombre de projets inscrits pour le Mali à l'Axe 1 du PER 2

Les réponses ci- après relatives aux questionnements se présentent comme suit :

- les stratégies nationales ont été mises en cohérence grâce à l'exploitation des différents documents de stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour aboutir aux stratégies de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) de l'Union.

- Pour la deuxième préoccupation, il faut retenir que le Mali n'a pas de projet sur cet axe.

1.1.4. **Communication n°4. « Cadrage macroéconomique du PER 2012 2016 »**, présenté par **Monsieur Bamoussa KONE**, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD).

Il a déroulé son exposé en développant les points ci-après : (i) Rappel de la vision ; (ii) Cadrage macroéconomique ; (iii) Interprétations, et (iv) Conclusion. Dans sa conclusion, il indiquait que les simulations montrent que le Programme aurait un effet positif sur la croissance économique de la zone, avec des impacts différents en fonction du scénario étudié.

Les suggestions et interrogations ont porté sur :

- la position du Mali par rapport aux trois scénarii appliqués dans le cadrage macroéconomique du PER compte tenu de sa situation sociopolitique.

En réponse, l'orateur a fait part qu'en absence de l'évaluation à mi-parcours du PER 2 qui tire déjà à sa fin en 2016 mais tenant compte de son niveau d'exécution (physique et financière) pour les projets du Mali à ce jour, il est sûr que le Programme ne tend pas vers le scénario optimiste.

Communication n°5. « Analyse de cohérence entre le PER et les autres programmes économiques régionaux », développé par **Monsieur Issa COULIBALY**, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD).

Sa communication a porté sur les points suivants : (i) Présentation des tableaux d'analyse de cohérence (entre le PER et les programmes régionaux en cours d'exécution (le PAPEP; le PIR et le NEPAD) – entre le PER et les programmes régionaux non opérationnels (la SRRP et le PCD)) ; (ii) Recommandations, et (iii) Conclusion. Dans sa conclusion, il indiquait que, globalement les stratégies d'intervention de ces programmes sont tous cohérentes du point de vue des objectifs de stabilité macroéconomique, de surveillance multilatérale, de développement des infrastructures économiques, de développement de l'appareil productif et de promotion des ressources humaines.

Préoccupations et suggestions :

- la définition du mot « cohérence » ;
- la précision de la cohérence entre les objectifs du PER et ceux des différents programmes ;
- la différence entre l'approche du PER et celle des autres programmes.

Aux questions majeures, le Communicateur a tenu à donner les clarifications suivantes :

- La cohérence suppose que les différentes instances ou acteurs impliqués doivent s'appliquer ensemble afin de produire des outils et des résultats plus soucieux des intérêts de toutes les parties prenantes. Elle implique la recherche de synergies et de complémentarités, et l'élimination des hiatus, entre les différents domaines de l'action afin d'atteindre des objectifs communs. Il est à signaler que la cohérence des politiques est une notion pluridimensionnelle, tant en ce qui concerne les domaines d'action des pouvoirs publics que les parties prenantes. Elle intéresse à tous les domaines de l'action gouvernementale.
- Tous les objectifs des programmes sont cohérents selon l'étude menée à la suite d'une des recommandations de l'évaluation du PER I.
- Les approches des programmes sont différentes d'une organisation à l'autre.

1.1.5. **Communication n°6. « Le cadre logique du PER II 2012-16 », développé par Monsieur Adama DAO, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD).**

Cette présentation a porté sur les points ci-après : (i) Définition du cadre logique ; (ii) Description du cadre logique ; (iii) Forces et faiblesses, et (iv) Conclusion. En conclusion, on retient que le cadre logique est un outil de programmation et de gestion permettant une amélioration substantielle de la planification et le suivi/évaluation du PER. La réussite de la mise en œuvre du PER 2012-16 dépend d'autres facteurs importants comme : le respect des rôles des acteurs conformément aux documents fondateurs et missions des organes de l'UEMOA; le renforcement rapide des capacités de gestion et de suivi/évaluation des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PER; la mobilisation effective des financements requis; une exécution complète des projets au terme du programme.

Les suggestions et interrogations ont porté sur :

- le mode de lecture du cadre logique ;
- l'intégration d'un plan de gestion des risques.

En réponse, l'orateur a fait savoir que le mode de lecture du cadre logique est une question d'école, sinon qu'on peut le lire du top-down comme du down-top ;

La deuxième préoccupation reste une réflexion pour l'actualisation des documents techniques pour le PER3.

1.1.6. Communication n°7. Stratégie de mobilisation des Financements du PER II, présenté par Monsieur Ténéko KONE, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP).

Cette présentation a permis de faire la lumière sur : (i) les sources de financement (Sources Actuelles & Sources Potentielles) ; (ii) Mécanismes de Financement (Mobilisation des Ressources Propres & Mobilisation des Ressources Extérieures) ; (iii) Principes de la mobilisation de financement (Canal régional & Canal national) ; (iv) Autres modes de Financements, (v) Mesures d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie. En conclusion, on retient que cette stratégie de financement permet plusieurs possibilités dont entre autres la poursuite des relations avec les bailleurs de fonds traditionnels ayant participé au financement du PER I et la levée de fonds.

Préoccupations et suggestions soulevées :

- la nature des ressources propres des Etats membres de l'Union.

Aux questions majeures, le communicateur a fait savoir que ces ressources ont trait à la mobilisation du financement intérieur qu'apporte chaque pays, en guise de contrepartie nationale, au financement de ses propres projets inscrits au PER.

1.1.8. Communication n°8. La fiche d'identification des projets PER (Bréhima KEITA)

M. KEITA a commencé par faire un bref rappel du cycle d'un projet. Il a, par la suite, développé les principales sections qui la caractérisent la fiche d'identification, à savoir : (i) Informations générales; (ii) Éligibilité; (iii) Faisabilité et exécution; (iv) résultats, et (v) coûts et financements.

Au terme de l'exposé les participants se sont interrogés sur :

- La conformité des fiches des projets du Mali soumis au PER 2 avec le canevas de la fiche d'identification des projets PER.
- Le respect des critères d'évaluation par rapport aux critères d'éligibilité de la fiche de projet PER ;
- La prise en compte du risque dans la mise en œuvre des projets (planification des risques)

Des réponses apportées, on retiendra que :

- **tous les projets inscrits au PER ont suivi le canevas de la fiche de présentation des projets et que les critères d'éligibilité sont bien appliqués pour l'évaluation des projets**
- **la gestion des risques est un élément important pour la sélectivité d'un projet au PER**

1.2. Présentations des points focaux.

Aux Communications ont succédées les présentations des Points focaux. Ceux-ci ont fait l'état de la mise en œuvre de leurs projets respectifs dans le cadre du PER 2 tout en mettant en relief les contraintes liées à leurs exécutions. Il s'agit de :

1.2.1. Présentation n°1. Projet d'interconnexion des réseaux électriques (Bréhima KEITA, DNE).

Dans sa communication, il a été question de la description et de l'état d'exécution du Projet d'interconnexion des réseaux électriques de la Côte d'Ivoire et du Mali et du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Ghana, du Burkina et du Mali. Si le taux d'exécution global est de plus 91 % en fin septembre 2012 pour le premier projet, le second est au stade des études.

1.2.2. Présentation n°2. Programme régional des aménagements hydrauliques multi-usagers pour la réalisation de la sécurité alimentaire de l'UEMOA au Mali (Madioké Diawara, DNH)

Estimé à **1 124.550.000F CFA** non remboursable, ce programme vise l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations bénéficiaires à travers la création d'emplois pour les femmes et les jeunes. Le taux de réalisation physique des travaux est estimé à 0%.

1.2.3. Présentation n°3. PRB UEMOA : Etat de mise en œuvre du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Dr Mouhamadou TRAORE, AEDD)

En procédant à la genèse du programme dont le cout est évalué à plus de 12 milliards de FCFA, le présentateur a fait part de son état d'exécution et les de ses perspectives.

1.2.4. Présentation n°4. Etudes et travaux d'aménagement du casier hydraulique de Touraba d'une superficie de 2174 ha dans la zone du Kouroumari (Adama BERTHE, CPS SDR).

Dans cette présentation, il a été question des responsabilités des parties prenantes (UEMOA, Gouvernement du Mali), l'objectif, la description, les bénéficiaires du projet mais également les activités réalisées et les difficultés rencontrées.

Cette communication a mis la lumière sur le fait que le projet vise à contribuer à la réalisation de l'objectif de sécurité alimentaire fixé dans le cadre de la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU). A ce titre, il a été inscrit au PER 1 et reconduit au PER 2 pour la poursuite de sa mise en œuvre. La communication s'articulait comme suit : (i) responsabilités des parties dégagées dans la convention; (ii) objectif du projet; (iii) description sommaire du projet; (iv) bénéficiaires du projet ; (v) agences d'exécution du projet ; (vi) activités réalisées ; (vii) difficultés rencontrées. Il a par la suite

procédé à une présentation synthétique du Tableau synoptique de suivi des objectifs du projet.

1.2.5. Présentation n°5. Projet d'aménagement routier de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boudiali-San Pedro (PR8) (Bah NIARE, DNR)

Après avoir cité le contexte et de la localisation du projet, le présentateur a indiqué les ses composantes, le son coût, les l'états de mobilisation du de son financement, son état d'avancement et le planning des de ses activités. du projet. L'aménagement de l'axe Zantiébougou-Kolondièba-Frontière au Mali sur 140 Km et celui de Kani-Boundiali en Côte d'Ivoire sur 135 Km} permettra de disposer d'une route entièrement revêtue entre Bamako et San Pedro et de réduire le coût et le temps de transport, d'améliorer l'accès aux services de base et d'augmenter les opportunités d'échanges commerciaux entre les deux (02) Etats, a-t-il conclus.

Les préoccupations soulevées. Au regard de la méthodologie préconisée par le Président de séance, à savoir, dérouler l'ensemble des présentations et aborder par la suite les suggestions et interrogations, l'on retiendra ce qui suit :

- indiquer s'il y a lieu/ préciser le nombre de projets inscrits au PER couverts par le financement des Fondations ;;
- évaluer et préciser le volume de la contre-partie malienne dans le financement du PER 2 ;
- préciser le degré de priorisation et de pertinence des projets du Mali inscrits au PER2 au regard des critères afférents à leur éligibilité ;
- préciser en quoi la République de Guinée est intéressée par le projet " d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR8)" alors même qu'elle n'est pas membre de l'UEMOA ;
- préciser s'il existe un acte officiel formalisant la prise en charge de la contrepartie nationale par la BIDC dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux électriques Ghana, Burkina Faso, Mali ;

- l'identification des bénéficiaires du projet hydraulique.

Les participants à l'atelier ont débattu largement des questions touchant à l'introduction des OGM au Mali sans parvenir à un réel consensus.

2. Recommandations.

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Au titre du Gouvernement

Ministère de l'Economie et des Finances

Établir un cadre régulier d'échanges entre les membres de la CNS- PER Mali et les Experts statutaires du pays en vue de faciliter la remontée des contraintes/dysfonctionnements relevés dans la mise en œuvre du PER.

Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Elaborer un plan et des programmes de formation pour les cadres de l'Etat en rapport avec les enjeux et défis du partenariat Public- Privé (PPP) dans le sens notamment du renforcement des capacités de négociations et de gestion des accords de PPP.

Concernant l'UEMOA

Au titre de la Structure focale du PER (DNPD) et de la CNS-PER

Impliquer à l'avenir, les médias dans les activités de sensibilisation portées par la CNS PER Mali en vue de leur donner beaucoup plus de visibilité.

Au titre des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) ainsi que des Points focaux

Dupliquer l'exercice de sensibilisation dans les secteurs de planification.

Bamako, le 11 août 2015

Les Rapporteurs

Le Président de séance

Amadou DIARRA

Sidiki BOIRE

Chérif Hamidou BA
Chevalier de l'Ordre National

LISTE DE PRESENCE

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURES	E-MAILS
01	Cherif Hamidou	BA	DNPD	ba_cherifhamidou@yahoo.fr
02	Daouda	CAMARA	DGDP /MEF	camaradaouda@hotmail.com
03	Amadou	COULIBALY	DNA	amadou.coulou@yahoo.fr
04	Mme SISSOKO	Mariam	CPS/SSDF-PF	madoum_frc@yahoo.fr
05	Mouhamadou	TRAORE	AEDD/MEADD	traoremouha2@yahoo.fr
06	Adama	BERTHE	CPS/SDR	adamazeberthe@yahoo.fr
07	Adama	KEITA	CPS /ATFPSI	keitaadama52@yahoo.fr
08	Abdrahamane	TOURE	DNGR	abdra44@yahoo.fr
09	Djibrilla	MOUSSA	CPS/SICAIEPI	djibrillam@yahoo.fr
10	Hadizatou Ahamar	TOURE	CPS/CI	hadizatoure36@yahoo.fr
11	Abdoulaye Aly	DIALLO	DNPD/DPPS	poulogorko@yahoo.fr
12	Bamoussa	KONE	DNPD/DEPSI	bamoussakone@yahoo.fr
13	Teneko	KONE	DNPD/DPPS	KONETENEKO@yahoo.fr
14	Sidiki	BOIRE	DNPD/DPPS	boiresidiki@yahoo.fr
15	Bréhima	KEITA	DNE/MEE	babri.keita@yahoo.fr
16	Issa	COULIBALY	DNPD/DPPS	coulibalyissa1010@yahoo.fr
17	Adama	DAO	DNPD/DPRL	adamadao@gmail.com

18	Seydou N	SANGARE	CPS/Education	sseydoun01@yahoo.fr
19	Amadou	DIARRA	DNP/DPPS	diarraamadou2002@yahoo.fr
20	Yssouf	DIARRA	CPS/SEEUDE	diarrayssouf@yahoo.fr
21	Yousouf	KONE	DNP/DPPS	koneyousouf@yahoo.fr
22	Yacouba	TRAORE	DNP/DPPS	ytraore3013@yahoo.fr
23	Mama	DJIRE	CPS/SEEUDE	djir.mama@yahoo.fr
24	Fatoumata	MAIGA	DNP/DPPS	fatoumatamoyadjimaiga@yahoo.fr
25	Sira	TRAORE	CPS/justice	traoresira1@yahoo.fr
26	Ibrahim	DIARRA	DNP/DPPS	Ibrahimdiarra86@yahoo.fr
27	Guimba	SISSOKO	CPS ETC	paulguine@yahoo.fr

